CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22173** **VALABLE JUSQU'AU** **01/05/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1991

Raison sociale : ARTISANALE PAUL BOUSSICAULT SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/07/2005

Capital : 112 000

45 RUE DU HUIT MAI
45130 CHARSONVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 382216075

Siret : 382 216 075 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0015573

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 512645K1244000/ 001 520292/26

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 512645K1244000/ 001 520292/26

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 38 74 22 00 **Fax :**

Portable : 06 25 73 24 85

Responsabilité légale :
BEATRICE BOUSSICAULT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : paul.boussicault@cegetel.net

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 567 109 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	25/02/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	11	25/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		25/02/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		25/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		25/02/2025
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E22173** **VALABLE JUSQU'AU** **01/05/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1991
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 21/07/2005
Capital : 112 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 382216075

Siret : **382 216 075** **00012**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0015573

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 512645K1244000/ 001 520292/26

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 512645K1244000/ 001 520292/26

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ARTISANALE PAUL BOUSSICAULT SARL**

45 RUE DU HUIT MAI
45130 CHARSONVILLE

Téléphone : 02 38 74 22 00 **Fax :**
Portable : 06 25 73 24 85

Site Internet :
E-mail : paul.boussicault@cegetel.net

Responsabilité légale :
BEATRICE BOUSSICAULT GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/02/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/05/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/05/2021
o Isolation des combles perdus	31/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.